



33ème session
05 octobre-09 octobre 2020

Résolution commune de la Commission de l'Enseignement, des affaires culturelles, de l'audiovisuel extérieur et de la francophonie et de la Commission des Finances

Résolution commune: ENS- FI/R.2/08.10

Objet : Dispositif de garantie des emprunts par l'État en vue des projets immobiliers des établissements scolaires conventionnés et partenaires de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE)

L'Assemblée des Français de l'Étranger

Vu

Le projet de loi de finances 2021 dans son article 49, intitulé *Garantie de l'État aux projets immobiliers des établissements français d'enseignement à l'étranger*.

Considérant

Que de nombreux établissements scolaires dans le monde sont dans l'attente d'un dispositif de garantie de leurs emprunts sans lequel leur pérennité immobilière est mise en péril,
Que l'article 49 précité ne donne aucune indication sur l'instance qui instruira les demandes, le type de structure qui sera éligible à ce dispositif alors que les montages juridiques des établissements sont de plus en plus complexes ou la résolution d'éventuelles défaillances dans le remboursement,
Que sans garantie de l'Etat sur l'ensemble de la somme à emprunter, il est souvent impossible pour un établissement de contracter un emprunt,
Que des commissions pour la rémunération de la garantie trop élevées condamneraient de nouveau les établissements à la paralysie (alors qu'elle était fixée dans l'ancien dispositif à 40 points de base (0,4%)),

Demande

Que les dispositions réglementaires encadrant ce dispositif soient prises avant le 31.12.2020: instances instructrices associant les élus et les parents d'élèves, structures candidates et dispositif en cas de défaillance,
Que le futur dispositif de garantie des emprunts par l'État en vue des projets immobiliers des établissements scolaires conventionnés et partenaires de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger (AEFE) puisse couvrir 100 % de l'emprunt,
Que le niveau d'attractivité financière soit au moins pleinement équivalent à celui du dispositif précédent.

Résultats	Adoption en commission	Adoption en séance
Unanimité	X	
Nombre de voix « POUR »		
Nombre de voix « CONTRE »		
Nombre d'abstentions		